

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance extraordinaire de son conseil, le dix-huitième (18^e) jour de décembre 2017 à 19 h 30 au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	siège # 1
M. André Therrien, conseiller	siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	siège # 5
M. Marc Cantin, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, M. Denis Lalumière.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Cueillette des matières résiduelles : renouvellement de contrat
- 4- Enfouissement des matières résiduelles : nouveau contrat
- 5- Paniers de Noël : volumes
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance extraordinaire

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire

Ouverture de la séance extraordinaire par M. Denis Lalumière à 19 h 30.

- 2- Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Marc Cantin,
Et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

2017-12-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- 3- Cueillette des matières résiduelles : renouvellement de contrat

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation à deux (2) fournisseurs concernant le renouvellement de son contrat pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2018;

ATTENDU la réception d'une seule soumission de TORA inc., propriété de M. René Garon;

ATTENDU QUE la Municipalité est satisfaite des services reçus de ce fournisseur;

ATTENDU QUE les matières résiduelles seront transportées à St-Rosaire plutôt qu'à Bury, justifiant en partie l'augmentation des coûts de ce contrat;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

D'AUTORISER la signature d'un contrat avec TORA inc. pour la cueillette des matières résiduelles pour l'année 2018, au montant de 86 650,91 \$ taxes incluses, le service comprenant trente-six (36) cueillettes, dont trente-quatre (34) régulières et deux (2) encombrants.

2017-12-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Enfouissement des matières résiduelles : nouveau contrat

ATTENDU QUE le contrat avec Valoris pour l'enfouissement des matières résiduelles vient à échéance le 31 décembre 2017;

ATTENDU QU'il en coûte présentement 92 \$ / tonne pour l'enfouissement des matières résiduelles et qu'en plus, ce tarif pourrait augmenter en 2018;

ATTENDU QUE Gesterra est une entreprise qui, au sens de la loi, peut transiger de gré à gré avec les municipalités, MRC, etc., tenant compte du fait que l'actionnaire majoritaire est la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU l'offre de Gesterra pour l'enfouissement des matières résiduelles au coût de 67,50 \$ / tonne plus taxes;

Il est proposé par M. André Therrien,
Et résolu;

D'ACCEPTER l'offre de Gesterra, débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2018.

D'AUTORISER M. Denis Lalumière, maire, ainsi que M^{me} Manon Goulet, directrice générale, à procéder à la signature du contrat.

2017-12-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Paniers de Noël : volumes

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a reçu une demande de soutien financier provenant de la Constellation du Granit à l'effet d'ajouter des volumes neufs dans les paniers de Noël;

ATTENDU QUE certaines familles de Stratford ont bénéficié l'an passé de cette aide pour un montant de 79 \$;

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

D'APPUYER cette demande pour une somme maximale de 100 \$.

2017-12-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Période de questions

7- Levée de la séance extraordinaire


Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 19 h 40.

2017-12-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)


Denis Lalumière
Maire


Manon Goulet
Directrice générale et secrétaire-trésorière